DES REFERENT-ES SANTE ET ACCUEIL INCLUSIF AU SERVICE DES CRECHES H/F

/Pôle/Direction/Service	Pôle solidarité – Direction de l'Enfance et de la Famille – Service des crèches
Classification	Filière: médico-sociale Catégorie et cadre d'emplois: A – Puéricultrice ou Infirmière avec DU « santé du jeune enfant » ou avec 3 ans d'expérience auprès des jeunes enfants Lieu d'affectation: équivalent temps plein en lien avec la réglementation et la capacité d'accueil de la structure. Fonction d'encadrement: Non Prime + NBI: RIFSEEP A4-1 + NBI infirmière en QPV de 20 points Quotité de travail: 100%
Environnement du poste de travail	Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service des crèches Bureau : bureau expertise santé Composition de l'équipe : 12A, 1B, 24C
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : chef-fe du bureau expertise santé
Moyens mis à disposition	Ordinateur portable individuel, téléphone professionnel
Raison d'être	Dans le cadre de la réglementation régissant les EAJE, le.la référent santé et accueil inclusif, apporte son concours aux responsables d'établissements, dans la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'accueil, l'adaptation, au bien être, au développement des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique, dans le respect de leurs besoins, en étant un acteur actif pour l'articulation du réseau pluridisciplinaire II-elle apporte un éclairage et un accompagnement aux équipes en charge de l'encadrement, en lien avec la direction de la structure et l'équipe pluridisciplinaire y intervenant.
Missions	Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de : santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, de dépistage et orientation précoce.
	2. Participer à l'élaboration et au développement d'un parcours d'accueil au sein des EAJE départementaux, pour les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique lorsqu'ils sont connus avant leur admission en structure.
	3. Repérer et se faire connaître des différents acteurs du territoire de la Seine Saint Denis intervenant dans le cadre du handicap ou de la maladie chronique chez l'enfant de moins de 3 ans. Connaître leurs spécificités d'interventions : secteur géographique, public cible, champs d'actions. En interne au département (PMI, ASE, IMR, MDPH) et en externe (PCO, hôpitaux, associations,). Etre facilitateur du travail pluridisciplinaire. Partager ces connaissances avec le service. Identifier les RSAI du territoire et être acteur dans la mise en place d'un réseau territorial.
	4. Proposer des outils, des référentiels, des supports pour l'élaboration des actions d'informations et de formations en direction des professionnels du service des crèches (organisation de journées professionnelles ou de journées départementales).
	5. Contribuer, auprès de la direction de la crèche, à la mise en œuvre d'un plan d'actions lors du repérage d'enfants en danger ou en risque de danger. Etre facilitateur du travail pluridisciplinaire afin que la réponse d'accompagnement soit la plus adaptée à la situation. En collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire accompagner l'équipe dans cette situation sensible.
	6. Lors d'un projet de scolarisation, en accord avec les parents, contribuer à la mise en œuvre de temps de rencontre afin de faciliter la poursuite du parcours de l'enfant

Compétences

Relationnelles

- Savoir communiquer et partager l'information dans le respect de la confidentialité et du secret médical
- Savoir transmettre ses connaissances et/ou son expertise
- Savoir adapter sa posture professionnelle au regard des situations humainement et socialement complexes
- Savoir travailler en équipe et en pluridisciplinarité T0643

Organisationnelles

- Savoir travailler en équipe et développer des méthodes de travail partagées T0642
- Savoir être force de proposition dans le développement de nouvelles actions ou de nouveaux outils de prévention en lien avec le/la responsable et le médecin SP0536modifiée
- Savoir travailler en partenariat avec les différents acteurs (internes/externes, terrain/institution)

Techniques

- Savoir appliquer et contrôler l'application des règles en matière d'hygiène SP0093modifiée
- Connaitre et maîtriser les recommandations nutritionnelles, SP0440modifiée
- Connaître les allergies alimentaires pour y répondre par le PAI. SP0440modifiée
- Savoir suivre et évaluer les procédures mises en place T1066modifiée
- Savoir transmettre les apprentissages élémentaires SP0066modifiée
- Savoir appliquer les prescriptions médicales SP0258 et vérifier la prise de médicaments SP0270
- Savoir apporter une aide technique en matière de soins infirmiers et prodiguer les soins paramédicaux aux enfants en lien avec le médecin SP0230+SP0273 modifiées
- Savoir évaluer les besoins de l'enfant en matière de santé SP0256
- Savoir évaluer une situation d'enfant en danger ou en risque de danger
- Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de prise en charge du handicap du jeune enfant

Niveau d'études :			
Diplômes requis : Diplôme d'Etat d'infirmier puéricultrice ou infirmier avec DU en matière du jeune enfant ou avec 3 ans d'expérience auprès du jeune enfant.			
Expérience (s) professionnelle(s) dans un poste en crèche Souhaitée(s) Requise(s)			
Caractéristiques principales liées au poste			
 ☐ Horaires spécifiques ☐ Permis de conduire obligatoire ☐ Déplacements province et étranger ☐ Astreintes 	 □ Logement de fonction ☑ Vaccins obligatoires et recommandés ☑ Déplacements quotidien sur le département 		

Les candidatures sont à adresser à l'attention de

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Pôle Ressources Humaines et Modernisation
Direction des Ressources Humaines
Bureau de recrutement DEF